

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 22 MARS 2018

N° 2018-03-10

L'an deux mille dix-huit, le vingt-deux mars à seize heures trente, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du douze mars deux mille dix-huit, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Henriette MARTINEZ :

Délégués présents(es)

Nombre de délégués

En exercice : 27

Présents (mini 9) : 13

Nombre de voix

En exercice : 36

Présentes : 14

Exprimées par pouvoirs : 9

Total (mini 19) : 23

Quorum atteint

**1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
(porteur de 2 voix)**

Eliane BARREILLE

**14 représentants des communes, EPCI et villes-portes
(porteurs chacun d'1 voix)**

Marcel BAGARD, Christian BARTHEYE, Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Gérard COUPON, Rosy FERRIGNO, Dominique GUEYTTE, Myriam HUGUES, Valery LIOTAUD, Henriette MARTINEZ, Jean-Jacques MONPEYSEN, Éric RICHARD, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Claude AURIAS à Valery LIOTAUD, Pierre COMBES à Éric RICHARD, Marie-Pierre MONIER à Henriette MARTINEZ, Corinne MOULIN à Rosy FERRIGNO, Marlène MOURIER à Eliane BARREILLE, Christelle RUYSSCHAERT à Sébastien BERNARD.

Délégués excusés

Pierre-Yves BOCHATON, Roger DIDIER, Marc GUERIN, Gérard TENOUX.

Le quorum étant atteint, Madame Henriette MARTINEZ déclare la séance ouverte à 16 heures

Monsieur Éric RICHARD est nommé secrétaire de séance.

Objet : Education au territoire et à l'environnement 2018-2019

La Présidente expose :

Conscient de l'importance de l'éducation à l'environnement et au territoire dans le cadre d'un projet de Parc naturel régional, le Parc naturel régional des Baronnies Provençales a soutenu et engagé de nombreuses actions depuis 2009 à destination des enfants et jeunes, durant le temps scolaire mais également péri-scolaire ou extra-scolaire.

A partir de 2013, un programme pédagogique annuel a permis la réalisation de nombreux projets au sein des écoles maternelles et primaires du territoire. Ce programme s'est étoffé en 2015-2016 suite au classement du Parc : ces séquences d'animations financées par le Parc se sont avérées parfaitement complémentaires aux apports des enseignants en s'intégrant aux projets d'écoles.

Depuis le début d'année 2015, le volet scolaire de la mission Education au territoire concerne également les Collèges, les centres de loisirs et de vacances.

Pour l'année scolaire 2018-2019, il est proposé de poursuivre le programme pédagogique « scolaire » à destination des élèves du premier et du second degré sous la forme d'appels à projets permettant d'être au plus près des attentes et besoins des équipes enseignantes locales.

Les Accueils de Loisirs seront également de nouveau sollicités dès septembre 2018 à travers un appel à projets concernant les thématiques de découverte des patrimoines et/ou d'éco-citoyenneté.

Il est proposé de poursuivre l'animation du réseau d'acteurs éducatifs par l'organisation de deux temps de rencontres annuelles (Groupe Education du Parc), par la parution du cinquième numéro du « Petit Baronnard » (bulletin de liaison entre acteurs éducatifs du territoire édité en septembre 2019) et la poursuite de la conception du « Kit coopératif de découverte des Baronnies provençales ».

Il est enfin proposé de poursuivre le soutien aux organisateurs et animateurs des Temps d'Accueils Périscolaires par le biais d'un programme de formations thématiques adaptées aux besoins du public et aux spécificités des Baronnies provençales.

Afin de mener l'ensemble de ces actions sur la période 2018-2019, la Présidente propose de solliciter les partenaires financiers selon le plan de financement suivant :

DEPENSES	Montant (€TTC)	RECETTES	Montant (€TTC)
PROGRAMME PEDAGOGIQUE 2018-2019 (Communes adhérentes et villes-portes du Parc) Ecoles primaires Collèges Centres de loisirs et de vacances	49 000	Région Auvergne- Rhône-Alpes	25 000
Poursuite du kit pédagogique de découverte du territoire	3 000	Région Sud Provence- Alpes-Côte d'Azur	25 000
Formation des animateurs locaux (soutien aux communes et Sivos aux Temps d'Accueils Périscolaires)	4 000	Département de la Drôme	10 000
Publications – Communication (annuaire des intervenants, carte éducative)	4 000	PnrBP (20 %) Autofinancement	15 000 €
Animation et coordination du programme Education à l'environnement et au territoire 2018-2019 (Chargé de mission PnrBP)	15 000		
Total	75 000 €		75 000 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Valide** le plan de financement présenté
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Henriette MARTINEZ


